CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E167854** **VALABLE JUSQU'AU** **11/05/2027**

ÉDITÉ LE 30/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/12/2016

Raison sociale : JOLLY RENOV

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 26/02/2024

Capital : 50 000

2705 ROUTE DE SANDILLON
45560 SAINT-DENIS-EN-VAL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORLEANS CEDEX 1 2017B00692

Siret : 824 540 769 00026

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 0033396

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000007498729004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000007498729004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 02 38 25 99 79 **Fax :**

Portable : 06 99 24 77 43

Responsabilité légale :
JOLLY CHARLES-HENRY PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : faanny.pro@gmail.com

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 786 594 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	2	12/05/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur		20/03/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		03/04/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/10/2026 11:07

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E167854** **VALABLE JUSQU'AU** **11/05/2027**

ÉDITÉ LE **30/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/12/2016
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 26/02/2024
Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORLEANS CEDEX 1 2017B00692

Siret : **824 540 769 00026**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 0033396

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000007498729004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000007498729004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **JOLLY RENOV**

2705 ROUTE DE SANDILLON
45560 SAINT-DENIS-EN-VAL

Téléphone : 02 38 25 99 79 **Fax :**
Portable : 06 99 24 77 43

Site Internet :
E-mail : faanny.pro@gmail.com

Responsabilité légale :
JOLLY CHARLES-HENRY PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	12/05/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	20/03/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	03/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	20/03/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	21/12/2023
o Isolation des combles perdus	12/05/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/10/2026 11:07

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.